

Déclaration liminaire des représentants du personnel
de Solidaires Finances Publiques
au CTL du 19 mai 2015

Madame la Présidente,

La DGFIP se distingue à nouveau dans un climat social compliqué marqué par une forte résignation, mais aussi par un fort mécontentement.

Il faut prendre des mesures d'urgence !

Car c'est incontestable, les agents attendent des signes forts de la part des pouvoirs publics.

Il en va ainsi de leur rémunération :

Alors que le pouvoir d'achat des agents baisse sous l'impact des gels de la valeur du point d'indice depuis 5 années consécutives et de leur régime indemnitaire, il est absolument indispensable que, dans l'urgence, le budget alloué précédemment à la prime d'intéressement collectif soit sécurisé et vienne abonder le régime indemnitaire des agents via une hausse de l'indemnité mensuelle de technicité. Et ce d'autant plus que de nombreux agents seront pénalisés par la remise en cause de l'indemnité exceptionnelle venant compenser la perte de pouvoir d'achat suite à la création de la CSG. L'État est tombé bien bas pour en arriver à faire les poches de ses fonctionnaires !!!...

Il en va également ainsi du plan de reconnaissance des qualifications :

Au vu de la chute impressionnante et inédite du nombre de promotions internes, nous avons demandé au ministère de revoir sa copie tant en matière de promotion «intra» qu'«inter» catégorielle. Nous attendons donc une hausse de leur nombre afin d'éviter l'effet dévastateur dû à l'absence de reconnaissance des qualifications et à sa traduction en termes d'absence de perspective pour les agents. A ce titre, mentionnons également le B en A sur lequel nous demandons qu'il y ait enfin des avancées rapides.

Il en va enfin ainsi des emplois :

Outre les suppressions d'emploi (illégitimes au vu de l'évolution des charges de travail), la DGFIP bat des records en matière de postes vacants qu'il faut combler de toute urgence (le projet du mouvement C le démontre aisément): c'est une véritable double peine. Il faut donc recruter toutes les listes complémentaires des concours programmés cette année. Il en va de même pour la DISI Paris-Normandie qui affiche actuellement un déficit de 51 emplois, soit près de 10% de ses effectifs !!!

Avant d'aborder l'ordre du jour de ce CTL, nous constatons enfin la fourniture d'un TAGERFIP détaillé par établissement après maintes demandes répétées au cours des derniers CTL.

Dans votre convocation, vous faites suivre chaque point de l'ordre du jour de la mention « pour information », hormis l'approbation du précédent PV !!! Devons-nous comprendre qu'il n'y aura aucun vote ? Et dans ce cas, pourquoi n'y a-t-il pas de vote sur le budget ?

Nous réclamons une nouvelle fois la mise au vote du budget de la DISI Paris-Normandie qui constitue un élément prépondérant de la vie de notre direction et donc de nos établissements. Sa mise en oeuvre a une incidence majeure, notamment sur les conditions de vie au travail des agents.

Encore faudrait-il que les documents mis à la disposition des représentants des personnels soient exacts pour préparer correctement ce CTL !!! Une nouvelle fois, les chiffres fournis sont erronés (erreurs de frappe, mauvaises colonnes, montants repris à plusieurs endroits pour des valeurs différentes...) avec pour certains des différences notables (200 000 € de plus ou de moins !!!).

A la lecture des documents préparatoires, nous constatons une fois encore pour 2015 une baisse de la dotation de 1er niveau. Le budget global baisse quant à lui de 14%. Il va falloir encore se serrer la ceinture et les conditions de travail vont encore être dégradées. Et que dire de la baisse de près de 50% des dépenses d'équipement (notamment les travaux et entretien immobiliers) par rapport aux dépenses engagées en 2014. La DG complètera-t-elle cette dotation pour couvrir les dépenses de l'année ? Nous vous demanderons des précisions lors de l'examen de ce point de l'ordre du jour.

Par ailleurs, nous condamnons les perpétuelles redistributions des missions dans les différents établissements des DISI. On ne peut déshabiller les uns pour rhabiller les autres en réponse à un manque de moyens humains et budgétaires dans la sphère informatique. La DG doit réactualiser rapidement son Plan Stratégique Informatique. Les agents attendent plus de stabilité et plus de perspectives sur les missions de la sphère informatique.

Pour ce qui concerne la DISI Paris-Normandie, nous vous demandons de préciser si ces nouvelles missions seront pérennes dans le temps et également quels sont les formations et les moyens matériels mis à disposition des agents pour exercer ces missions. Là aussi vous ne pouvez pas prélever des agents sur d'autres missions sans affaiblir les autres équipes de travail.

Enfin, lors de ce CTL, les représentants Solidaires Finances Publiques vous remettront des pétitions signées par les agents de la DISI Paris-Normandie afin de réclamer un juste remboursement des frais de mission et que cesse enfin la prise en charge sur leurs finances personnelles des frais professionnels engagés pour accomplir leurs missions. Nous vous demandons, Madame la Directrice, de les transmettre au Directeur Général ainsi qu'aux Ministres.

En conclusion, pour Solidaires Finances Publiques, il est urgent de mettre un coup d'arrêt aux suppressions d'emplois, aux réorganisations et restructurations incessantes, d'abandonner la démarche stratégique, de maintenir le maillage territorial du réseau de proximité ainsi que toutes les missions de la DGFIP et de garantir les droits des agents.